

Annexe 03.2



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LENS

Équipement Environnement Habitat Économie Déplacement

4.2 Prescriptions graphiques

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....

ville de lens

Prescriptions

Trame verte et bleue

- Arbre remarquable
- Corridors d'infrastructures
- Espaces Boisés Classés
- Espaces urbains paysagers
- Espaces verts boisés
- Espaces verts paysagers
- Jardins partagés

Marges de recul ou alignement des voies

- Aligement : pas de recul
- Aligement : recul de 2 m
- Aligement : recul de 3.5 m
- Aligement : recul de 4.5 m
- Aligement : recul de 6 m
- Aligement : recul de 13.5 m
- Aligement : recul de 15 m
- Implantation différenciée pour la construction d'annexes

Linéaires

- Aligement d'arbres
- Linéaire commercial

Surfaciques

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Limitation de la hauteur à 28 mètres ou 35 mètres
- Périmètre de 500 m autour des stations TCSP (BHNS)
- Emplacement réservé

Tronçon_de_route

Description physique de la prescription	Superficie en m ²
Emplacement réservé	798,182143
Emplacement réservé	9451,93933
Emplacement réservé	166,463303